



REGLEMENT

DES TOURNOIS

CARAMBOLE

DU C.D.B.E.

Version 26.2 du 15 août 2026

REGLEMENT DES TOURNOIS DU C.D.B.E.

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 01 - Préambule	3
ARTICLE 02 - Types de tournois et finales	3
ARTICLE 03 - Finalité des tournois.....	4
ARTICLE 04 - Finalité des finales départementales	4
ARTICLE 05 - Joueur participant au tournoi.....	4
ARTICLE 06 - Engagement du joueur.....	5
ARTICLE 07 - Classement des joueurs	5
ARTICLE 08 - Formule du tournoi.....	6
ARTICLE 09 - Répartition des joueurs par tournoi	6
ARTICLE 10 - Répartition des poules	7
ARTICLE 11 - Position des joueurs	7
ARTICLE 12 - Déroulement des matchs et arbitrage	7
ARTICLE 13 - Distances, limitations de reprises et prolongations.....	10
ARTICLE 14 - Qualification des joueurs.....	11
ARTICLE 15 - Points de classement.....	11
ARTICLE 16 - Suivi sportif	12

REGLEMENT DES TOURNOIS DU C.D.B.E.

ARTICLE 01 - Préambule

Toutes les dispositions du Code Sportif et du Code de Discipline de la F.F.B. sont applicables pour les tournois, sauf spécification particulière définie dans le présent règlement.

Il est strictement **interdit de fumer** dans la salle pendant le déroulement des compétitions (y compris les cigarettes électroniques), quel que soit le règlement interne du club organisateur. Tout joueur contrevenant pourra se voir exclu sur le champ par le directeur de jeu, sans autres formalités et quel que soit le stade de la compétition.

Tout joueur qui s'engage dans un tournoi du C.D.B.E. adhère de plein gré et sans réserve au présent règlement dont il reconnaît avoir pris connaissance au préalable.

ARTICLE 02 - Types de tournois et finales

Pour la prochaine saison sportive, le C.D.B.E. organise les compétitions suivantes sur billard 2 m 80 :

- à la LIBRE :	catégories N3, R1, R2, R3, R4	= 5 catégories
- à la LIBRE fém. :	catégorie unique (moyenne de 0 à 1,60)	= 1
- aux 4 BILLES :	catégorie pour les jeunes (par handicap)	= 1
- au CADRE 42/2 :	catégories N3+R1	= 1
- à la BANDE :	catégories N3, R1, R2	= 3
- aux 3 BANDES :	catégories N3, R1, R2	= 3
- aux 5 QUILLES :	catégorie N1	= 1
- aux 9 QUILLES :	catégorie N1	= 1

sous forme de 2 tournois et d'une finale par mode de jeu et par catégorie (sauf pour la libre 4 billes qui a 2 finales départementales et la libre féminine qui a une finale départementale directe), soit un total de 30 tournois et 17 finales à organiser.

Les tournois sont attributifs de points de classement.

Les tournois et les finales ont lieu préférentiellement le dimanche et le samedi pour les Quilles, mais **jamais sur deux jours**.

ARTICLE 03 - Finalité des tournois

A l'issue des 2 tournois (par catégorie et par mode de jeu), une finale départementale est organisée le dimanche (sauf pour les Quilles le samedi) sous forme d'une poule traditionnelle :

- à 4 joueurs (les 4 premiers aux points de classement) si le nombre de compétiteurs de la catégorie est **strictement inférieur à 13**. La finale se déroule alors **l'après-midi**.
- à 6 joueurs si le nombre de compétiteurs de la catégorie est **supérieur ou égal à 13**. La finale se déroule alors **sur la journée**.

Remarque : **les finales de Quilles se jouent systématiquement à 6 joueurs**.

Un joueur classé ne peut prétendre disputer une finale départementale s'il n'a pas participé à au moins un des 2 tournois qualificatifs.

Un joueur classé, inscrit dans un tournoi, peut prétendre disputer une finale départementale dans le cas où ce tournoi a été annulé.

ARTICLE 04 - Finalité des finales départementales

Les distances des matchs des finales départementales sont consultables à l'article 13 (colonne de droite).

Le vainqueur de chaque finale départementale Nx et Rx est qualifié pour la finale de Ligue correspondante, soit 9 finalistes.

Le vainqueur de chaque finale départementale a la possibilité, s'il le souhaite, de jouer dans la catégorie supérieure lors de la saison suivante.

ARTICLE 05 - Joueur participant au tournoi

Les tournois sont ouverts au joueur :

- à jour du paiement de la licence FFB pour la saison sportive en cours, affilié à un club du département de l'Essonne.
- classé obligatoirement dans la catégorie du tournoi (sauf pour les champions départementaux de la saison précédente),
- inscrit dans la catégorie du tournoi, sous la responsabilité de son club dans le cas d'un nouveau joueur.
- **pour s'inscrire au Cadre N3+R1, le joueur doit être classé au minimum en Libre R1, ou disposer déjà d'un classement au Cadre N3+R1.**

A l'issue de son **premier tournoi** (sauf s'il a déjà joué une rencontre par équipe) si sa moyenne générale est supérieure à la moyenne supérieure de la catégorie :

- joueur classé : il décide (ou non) de sa montée dans la catégorie correspondant à la moyenne réalisée (et non dans la catégorie immédiatement supérieure),
- nouveau joueur : il est immédiatement classé dans la catégorie correspondant à la moyenne réalisée (et non dans la catégorie immédiatement supérieure).

ARTICLE 06 - Engagement du joueur

Le joueur s'engage dans un tournoi **pour toute la journée**, y compris après élimination des poules qualificatives, car il doit disputer au moins un match de classement l'après-midi.

L'engagement du joueur doit être effectif sur le site

<https://cdbebillard91.fr/category/carambole/> **au plus tard à 19h le dimanche qui précède** d'une semaine le début de chaque tournoi.

En cas de forfait, tout joueur doit impérativement le signaler **avant** la compétition auprès de la C.S.D. Dans le cas contraire et sauf cas de force majeure (à l'appréciation de la C.S.D.), il est déclaré **forfait non excusé et automatiquement exclu du tour suivant (dans le même mode de jeu)**, sans convocation préalable devant la Commission de Discipline. Son club est redevable d'une amende de 30 (trente) euros, payable à réception de l'avis de la Commission de Discipline.

Un joueur forfait non excusé lors d'une finale départementale est redevable d'une amende de 30 (trente) euros, payable à réception de l'avis de la Commission de Discipline.

Ce joueur est automatiquement exclu du premier tournoi de la saison suivante (dans le même mode de jeu).

Le joueur doit être en tenue sportive, conformément au code sportif de la F.F.B., **sous peine d'exclusion immédiate du tournoi.**

Le joueur est tenu de se présenter au plus tard 30 mn avant le début de ses matchs afin de ne pas retarder le bon déroulement des compétitions.

En cours de compétition, tout joueur qui ne se présente pas 10 mn au plus tard après l'annonce de son match, est déclaré abandon en cours de compétition. Son adversaire est déclaré vainqueur du match et peut continuer la compétition.

La participation à un tournoi ou à une finale départementale est gratuite, sauf pour un licencié indépendant qui devra s'acquitter du montant de son engagement à chaque tournoi ou finale départementale (40 euros), qu'il devra faire parvenir à la trésorerie du CDBE **dès son inscription sur le site**. Si ce montant n'est pas effectif une semaine avant le tournoi, le joueur ne pourra pas participer à ce tournoi.

ARTICLE 07 - Classement des joueurs

Au début de la saison, la C.S.D. établit une classification des joueurs par mode de jeu et par catégorie selon la moyenne générale réalisée lors de la saison précédente ou d'une saison antérieure.

La classification des joueurs est disponible sur simple demande auprès de la C.S.D. ou consultable sur le site www.ffbsportif.com de la FFB ou sur le site <https://cdbebillard91.fr/carambole/competitionscarambole/classification/> du CDBE.

Un nouveau joueur est classé après le dernier joueur classé lors de la saison précédente ou lors d'une saison antérieure.

Ce classement permet d'établir les poules éliminatoires du 1^{er} tournoi (par mode de jeu et par catégorie).

ARTICLE 08 - Formule du tournoi

Chaque tournoi compte de 6 à 12 joueurs.

S'il y a de 13 à 24 joueurs, un 2^{ème} tournoi est organisé dans un 2^{ème} club. Le nombre de joueurs par tournoi est alors égal à la moitié de l'effectif total, en favorisant autant que possible les poules de trois joueurs.

S'il y a de 25 à 36 joueurs, un 3^{ème} tournoi est organisé dans un 3^{ème} club. Le nombre de joueurs par tournoi est alors égal au tiers de l'effectif total, en favorisant autant que possible les poules de trois joueurs, etc.

S'il y a moins de 6 joueurs, le tournoi devient une poule traditionnelle :

- à 5 joueurs, 5 tours de jeu sur 2 billards, 4 matchs par joueur,
- à 4 joueurs, 3 tours de jeu sur 2 billards, 3 matchs par joueur,
- à 3 joueurs, 6 tours de jeu sur 1 billard, 4 matchs par joueur,
- à 2 joueurs, 3 tours de jeu sur 1 billard, 3 matchs par joueur.

Dans le cas où il n'y a qu'un seul joueur, le tournoi est annulé.

ARTICLE 09 - Répartition des joueurs par tournoi

Dans le cas d'un tournoi réunissant de 13 à 24 joueurs, donc nécessitant 2 clubs, la répartition des joueurs par club se fait selon le classement à la moyenne générale (ou aux points de ranking pour les jeux de quilles) en appliquant la méthode du serpent.

le joueur classé 1^{er} joue dans le club 1,
le joueur classé 2^{ème} joue dans le club 2,
le joueur classé 3^{ème} joue dans le club 2,
le joueur classé 4^{ème} joue dans le club 1,
le joueur classé 5^{ème} joue dans le club 1,
le joueur classé 6^{ème} joue dans le club 2, etc ...

Dans le cas d'un tournoi réunissant de 25 à 36 joueurs, donc nécessitant 3 clubs, la répartition des joueurs par club se fait selon le classement à la moyenne générale (ou aux points de ranking pour les jeux de quilles) en appliquant la méthode du serpent.

le joueur classé 1^{er} joue dans le club 1,
le joueur classé 2^{ème} joue dans le club 2,
le joueur classé 3^{ème} joue dans le club 3,

le joueur classé 4^{ème} joue dans le club 3,
le joueur classé 5^{ème} joue dans le club 2,
le joueur classé 6^{ème} joue dans le club 1,
le joueur classé 7^{ème} joue dans le club 1,
le joueur classé 8^{ème} joue dans le club 2,
le joueur classé 9^{ème} joue dans le club 3, etc ...

Néanmoins, la C.S.D. organise la répartition des joueurs de telle façon que le joueur le mieux classé du club organisateur puisse jouer dans son club afin de faciliter l'organisation du tournoi.

Néanmoins, la C.S.D. organise la répartition des joueurs de façon à résoudre un éventuel problème de transport.

ARTICLE 10 - Répartition des poules

Les éliminatoires de chaque tournoi se déroulent par poules de 2 ou 3 joueurs selon les dispositions suivantes :

12 joueurs	: 4 poules de 3,
11	: 3 poules de 3 et 1 poule de 2,
10	: 2 poules de 3 et 2 poules de 2,
9	: 3 poules de 3,
8	: 2 poules de 3 et 1 poule de 2,
7	: 1 poule de 3 et 2 poules de 2,
6	: 2 poules de 3.

ARTICLE 11 - Position des joueurs

Pour chaque tournoi, le nombre N de poules éliminatoires détermine le nombre de joueurs "têtes de série".

Les N premiers joueurs au classement de la catégorie sont déclarés "têtes de série".

La C.S.D. procède à la constitution des poules selon le mécanisme du "serpentin" pour répartir les joueurs non "têtes de série".

ARTICLE 12 - Déroulement des matchs et arbitrage

1 - Poules éliminatoires :

L'auto-arbitrage (donc sans arbitre) entre les 2 joueurs d'un match est à proscrire.

Le club organisateur peut fournir les marqueurs.

- poule de 3 joueurs :

1er tour : joueur 2 contre joueur 3

arbitre et marqueur : joueur 1 (tête de série)

2^e tour : joueur 1 contre le perdant du 1^{er} tour
arbitre et marqueur : joueur restant

3^e tour : joueur 1 contre le gagnant du 1^{er} tour
arbitre et marqueur : joueur restant

Dans le cas **d'un tournoi à 6 joueurs** (i.e. 2 poules de 3) **et uniquement dans ce cas de figure** (2 qualifiés par poule), c'est le gagnant du 1^{er} tour qui affronte le joueur 1 au 2^{ème} tour (et donc le perdant du 1^{er} tour qui affronte le joueur 1 au 3^{ème} tour)

- poule de 2 joueurs : le club organisateur du tournoi est en charge de fournir un arbitre qualifié pour chacun des 2 tours de jeu.

En application du Code Sportif National, il est rappelé que deux joueurs du même club jouent impérativement ensemble au 1^{er} tour des poules qualificatives.

2 – Tours suivants :

Les tours suivants se déroulent selon le tableau de match fourni par la C.S.D.

Les tours suivants sont **obligatoirement** arbitrés par les joueurs non qualifiés, selon les modalités décrites en annexes A à G.

3 – Tournois et finales départementales 5 et 9 Quilles

Les matchs de 5 et 9 quilles se déroulent de préférence sur des billards de matchs (3,10m) :

- salle sans 3,10m :

- tous les matchs se jouent sur 2,80m

- salle avec un 3,10m :

- tournois : poule 1 sur 3,10m, les autres poules sur 2,80m
- 1^{ère} demi-finale (selon le classement à l'issue des poules) et finale sur 3,10m
- 2^{ème} demi-finale et matchs de classement sur 2,80m
- finale départementale (selon le logiciel) : table 1 sur 3,10m, tables 2 et 3 sur 2,80m

- salle avec deux 3,10m :

- tournois : poules 1 et 2 sur 3,10m, les autres poules sur 2,80m
- demi-finales et finales sur 3,10m
- matchs de classement sur 2,80m

- finale départementale (selon le logiciel) : tables 1 et 2 sur 3,10m, table 3 sur 2,80m
- salle avec trois 3,10m :
 - tournois : poules 1,2 et 3 sur 3,10m, poule 4 sur 2,80m
 - demi-finales et finales sur 3,10m
 - match de classement 5/6 sur 3,10m
 - autres matchs de classement sur 2,80m
 - finale départementale entièrement sur 3,10m

ARTICLE 13 - Distances, limitations de reprises et prolongations

Les matchs des tournois et des finales départementales se déroulent avec reprise égalisatrice.

En cas de match nul (en tournoi seulement et uniquement pour les ½ finales et les finales), il est procédé obligatoirement à une prolongation d'une reprise pour déterminer un vainqueur selon la procédure suivante :

Le joueur qui a commencé la partie joue sa reprise de prolongation avec les billes sur mouches (il n'y a donc pas de nouveau tirage à la bande).

Il réalise la meilleure série possible, sans limitation de distance aux 3 Bandes et limitée à 10% de la distance pour les jeux de série.

A son tour, le 2ème joueur joue sa reprise de prolongation avec les billes remises sur mouches. Le joueur qui réalise la meilleure série est déclaré vainqueur du match.

En cas d'égalité de série, il est procédé à une nouvelle prolongation suivant le même principe, et ainsi de suite jusqu'à détermination du vainqueur.

Les compétitions suivantes sont limitées en distances ou en reprises :

<u>CDBE (2m80) / Saison 2026-2027</u>					
MODE DE JEU	CATEGORIE	DISTANCE		MOYENNES	
		Réduite	Normale	3 m 10	2 m 80
	R1	-	120 pts ou 25 rep.		4,00 à 5,99
	R2	-	80 pts ou 25 rep.		2,30 à 3,99
	R3	-	60 pts ou 35 rep.		1,20 à 2,29
	R4	-	40 pts ou 40 rep.		0 à 1,19
	4 Billes	Par handicap			0 à 4,99
CADRE 42/2	N3(+R1)	100 pts ou 20 rep.	120 pts ou 20 rep.		4,50 à 7,49
	R1	60 pts ou 25 rep.	80 pts ou 30 rep.		0 à 4,49
BANDE	N3	-	60 pts ou 30 rep.		1,80 à 2,57
	R1	-	50 pts ou 35 rep.		1,10 à 1,79
	R2	-	30 pts ou 40 rep.		0 à 1,09
3 BANDES	N3	20 pts ou 45 rep.	25 pts ou 50 rep.		0,400 à 0,580
	R1	15 pts ou 45 rep.	20 pts ou 50 rep.		0,250 à 0,399
	R2	10 pts ou 40 rep.	15 pts ou 50 rep.		0 à 0,249
5 QUILLES	Dép.	1 x 100 pts	1 x 120 pts		
9 QUILLES	Dép.	-	1 x 400 pts		
Cadre 42/2	Il faut être classé Libre R1 ou disposer déjà d'un classement au Cadre (cf. règlement CDBE)				

Handicap 4 billes :

Mode de jeu

Moyenne du joueur

Handicap pour

4 BILLES	De 4.01 à 5.00	100 points
	De 3.01 à 4.00	80
	De 2.51 à 3.00	70
	De 2.01 à 2.50	60
	De 1.51 à 2.00	50
	De 1.01 à 1.50	40
	De 0.51 à 1.00	30
	De 0 à 0.50	20

ARTICLE 14 - Qualification des joueurs

Le premier de chaque poule est qualifié :

12 joueurs	: 4 qualifiés ½ finalistes
11	: 4 qualifiés ½ finalistes
10	: 4 qualifiés ½ finalistes
9	: 3 qualifiés ½ finalistes + le meilleur 2 ^{ème} à la moyenne générale
8	: 3 qualifiés ½ finalistes + le meilleur 2 ^{ème} à la moyenne générale
7	: 3 qualifiés ½ finalistes + le meilleur 2 ^{ème} à la moyenne générale
6	: 4 qualifiés ½ finalistes (les 2 premiers de chaque poule)

Chaque joueur finaliste et ½ finaliste dispute 4 matchs (car match de classement 3^{ème} / 4^{ème} place).

Chaque joueur non qualifié dispute 3 ou 4 matchs (voir annexes A à G).

ARTICLE 15 - Points de classement

Les points de classement attribués pour chaque tournoi sont les suivants :

1 ^{er}	15 Pts	
2 ^{ème}	12	
3 ^{ème}	9	
4 ^{ème}	7	
3 victoires	6	(il est attribué 0.5 point
2 victoires + 1 défaite	5	supplémentaire pour
1 victoire + 2 défaites	4	chaque match nul)
3 défaites	3	
Non participant au tournoi	0	

Les points de classement attribués pour chaque poule traditionnelle sont les suivants :

1 ^{er}	15 Pts
-----------------	--------

2ème	12
3ème	9
4ème	7
5ème	5

ARTICLE 16 - Suivi sportif

Le directeur de jeu du tournoi ou de la finale **doit saisir les résultats sur le site fédéral** approprié au mode de jeu du tournoi ou de la finale (excepté pour la Libre 4 Billes et les Quilles pour lesquelles il n'y a pas de site fédéral de saisie).

Le club organisateur **doit envoyer les résultats du tournoi ou de la finale le jour même ou au plus tard dans les 24 heures à la C.S.D.** afin d'établir le classement permanent des joueurs dans chaque catégorie et pour chaque mode de jeu.

Dans le cas d'une finale départementale, le directeur de jeu doit informer le vainqueur (ou éventuellement son remplaçant) désirant disputer la finale de ligue qu'il doit s'inscrire sur le site LBIF (<https://lbif11.fr/>) et qu'il devra aussi confirmer par mail (à l'adresse suivante : cscar280@lbif11.fr) sa participation à cette finale.

La C.S.D. est seule habilitée à statuer sur les cas non expressément prévus dans le présent règlement.

La commission Sportive du C.D.B.E.